

# Un double-gros de Frédéric de Blankenheim, évêque d'Utrecht (1393-1423)

Autor(en): **Le Roy, L.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische Rundschau**

Band (Jahr): **13 (1905)**

Heft 1-1

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-172391>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# UN DOUBLE=GROS

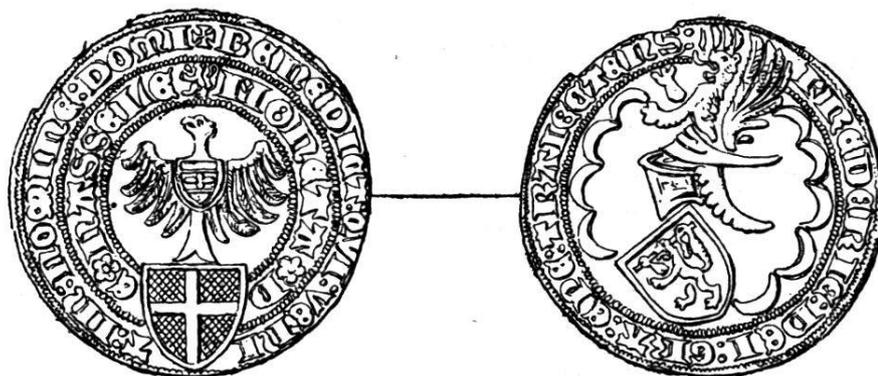
DE

## FRÉDÉRIC DE BLANKENHEIM, ÉVÊQUE D'UTRECHT

(1393 — †1423)

**Hasselt.** — Dans un épicycloïde formé de neuf arcs de cercle, ouvert dans le haut, un écu penché et heaumé aux armes de la famille de Blankenheim, divisant ce cartouche en deux parties inégales par le côté gauche de l'écu et par le lion du cimier.

Légende, entre deux grènetis, **FRÆDÆRIK : DÆI · GRÆ : EPÆ : TRÆIÆÆTÆRS :**



ᚱ. De champ, l'aigle d'Empire, ayant en cœur un petit écusson aux armes de Blankenheim ; au dessous, l'écu de l'évêché d'Utrecht.

Légende intérieure, entre deux grènetis, **MORÆTÆ ❁ D | Æ ❁ HÆSSÆLÆ ❁** entre deux cercles de fines perles.

Légende extérieure, ΒΑΡΑΔΙΑΥ : QVI : VARI | † : IN :  
NOMINA : DOMI ✠ Grènetis extérieur.

R. — Poids : 3<sup>gr</sup>,403. — Mod. : 0<sup>m</sup>,032.

Van der Chijs, *Utrecht*, pl. XIV, n° 14, et page 160-161<sup>1</sup>.

Frédéric de Blankenheim, dont la famille appartenait à l'électorat de Cologne, a aussi sa place dans l'histoire de l'antique évêché de Bâle. Il est au nombre de ceux des évêques et des administrateurs de ce diocèse qui ont été l'objet de transfert à d'autres sièges ; en voici l'énonciation :

*Ragnacaire*, appelé à l'évêché d'Autun au VII<sup>e</sup> siècle ;

*Henri d'Isny*, à l'archevêché de Mayence en 1286 ;

*Pierre d'Asphelt*, au même siège de Mayence en 1306 ;

*Jean de Chalons*, à l'évêché de Langres en 1328 ;

*Frédéric de Blankenheim*, à l'évêché d'Utrecht en 1393.

Imier de Ramstein occupait le siège épiscopal de Bâle depuis 1382. Voyant que l'évêché, obéré de dettes, marchait à sa ruine, il s'adjoignit en 1391 un coadjuteur en la personne de Frédéric II, comte de Blankenheim, évêque de Strasbourg, avec le titre d'*administrateur de l'évêché de Bâle*.

Reconnu par le chapitre cathédral et confirmé par le pape Boniface IX qui avait relevé l'évêque Imier de sa charge pastorale, Frédéric de Blankenheim, entre les mains duquel l'évêque avait résigné tous ses pouvoirs, gouverna l'Eglise de Bâle jusqu'en 1393<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> P.-O. van der Chijs, *De Munten der Bisschoppen van de Heerlijheid en de Stad Utrecht van de vroegste tijden tot aan de pacificatie van Gend*. Harlem, Bohn, 1859, 4<sup>o</sup> (extr. de *Rylers Genootschap*, part. 2, Gend).

<sup>2</sup> Schœpflin (*Alsatia illustrata*, II<sup>e</sup> vol., pl. I, fig. 4) mentionne une bractéate (denier, pfennig) d'un évêque de Strasbourg, *administrateur de l'évêché de Bâle*. Etant donné que le dessin soit une reproduction fidèle de la pièce, celle-ci ne saurait être attribuée qu'à Frédéric de Blankenheim. La tête mitrée y est accostée de la fleur de lis strasbourgeoise et de la « crosse de Bâle » caractéristique, et Frédéric de Blankenheim est le seul prélat qui ait rempli simultanément les fonctions d'évêque de Strasbourg et d'administrateur de l'évêché de Bâle. Le simple bâton pastoral n'est qu'un emblème générique du numéraire prélatial. Quant à l'attribution nominale de ces petits deniers muets, on sait quelles difficultés elle rencontre et combien peu de points de repère présente l'examen des sceaux des prélats bâlois du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle. Au surplus, nombre de nos évêques n'ont pas frappé monnaie, à raison notamment des fréquents engagements, rachats et réengagements qui affectaient ce droit régalien.

Devenu impopulaire dans le diocèse, Frédéric de Blankenheim en quitta l'administration et en même temps son évêché de Strasbourg, où il avait succédé en 1375 à Lambert de Brünn, promu au siège épiscopal de Bamberg, et passa en 1393 à l'évêché d'Utrecht ensuite de permutation avec Guillaume II, comte de Diesch.

Les circonstances dans lesquelles eut lieu l'abandon du siège de Strasbourg sont relatées dans une notice historique de M. Ern. Lehr, sur *les Comtes de la Petite-Pierre en Basse-Alsace*, publiée en 1874 dans la *Revue d'Alsace*. Nous laissons la parole au distingué auteur alsacien :

« L'évêque Frédéric de Blankenheim, dégoûté de son  
« diocèse de Strasbourg par la lutte sanglante à laquelle  
« il avait pris une part active<sup>1</sup>, entama vers la même  
« époque, des négociations secrètes pour une permuta-  
« tion avec Guillaume de Diesch, évêque d'Utrecht. L'ar-  
« rangement conclu, il s'embarqua sur le Rhin, dans la  
« nuit du 20 juillet 1393, et quitta furtivement Stras-  
« bourg. Le chapitre, justement irrité de ce procédé, ne  
« tint pas compte de la désignation faite par l'évêque  
« fugitif et procéda immédiatement à une nouvelle élec-  
« tion. Ses suffrages se portèrent sur l'abbé d'Einsiedeln,  
« Louis de Thierstein, mais ce dignitaire mourut en route.  
« Les chanoines élurent alors à sa place leur prévôt,  
« Bourcard de la Petite-Pierre, qui prit possession de  
« son siège. De ce moment, une lutte ardente et meur-  
« trière commença entre les deux compétiteurs. Guil-  
« laume de Diesch, soutenu par la ville de Strasbourg et  
« les comtes de Bitsche, se mit à ravager les terres de  
« Lutzelstein et de ses alliés, les seigneurs d'Andlau et  
« de Rathsamhausen ; bientôt il obtint de plus un appui

<sup>1</sup> Ce prélat était entré dans une ligue de nombreux seigneurs contre la ville de Strasbourg qui avait été mise au ban de l'empire pour s'être refusée de déférer à l'ordre impérial de rendre la liberté à un chevalier anglais nommé Harleston, emprisonné en 1391 à la requête de Bruno de Rappolstein, bourgeois de Strasbourg, victime de brigandages commis sur ses terres par ce chevalier.

« tout autrement efficace que celui des milices strasbour-  
« geoises : la cour de Rome se prononça pour lui, et,  
« devant l'arrêt du Vatican, l'élu du chapitre dut plier.  
« Bourcard reprit son simple rang de prévôt et accepta,  
« en compensation de la mitre épiscopale, un droit  
« d'usufruit viager sur le Mundat de Rouffach. Guillaume  
« de Diesch fit son entrée solennelle à Strasbourg le  
« 14 décembre 1393 »<sup>1</sup>.

C'est ce même évêque Guillaume qui, en 1422, convertit en vente définitive la cession de la monnaie épiscopale strasbourgeoise qui avait été faite et renouvelée à différentes époques en faveur de la ville de Strasbourg.

Le double-gros, reproduit d'après notre exemplaire, est de Frédéric de Blankenheim comme évêque d'Utrecht. On connaît de ce prélat des florins d'or au type rhénan frappés à Deventer et à Rhenen, des doubles-gros, gros, demi-gros et quarts-de-gros frappés dans les ateliers de Deventer, Utrecht, Rhenen et Hasselt, et finalement des pièces de un-kromsteart, le kromsteart et le double-gros, de tiers-de-kromsteart et huitième-de-kromsteart imités des pièces de Renold IV, duc de Gueldre, au type flamand.

Toutes ces monnaies sont décrites dans l'ouvrage de P.-O. van der Chijs.

<sup>1</sup> Une lutte du même genre eut lieu dans l'évêché de Bâle, entre les deux compétiteurs au siège épiscopal devenu vacant par la mort de Gérard de Wuippens, arrivée en 1325. Le chapitre cathédral, malgré qu'il se trouvait privé du droit d'élection depuis le pontificat de Clément V, fit choix de son archidiacre Hartung Münch, de Bâle, comme successeur du prélat défunt. En apprenant ces faits, le pape Jean XXII annula la décision du chapitre et désigna le nouvel évêque de Bâle en la personne de Jean de Chalons, doyen du chapitre de Langres. Les deux élus entrèrent aussitôt en fonctions et c'est alors que commença entre eux cette guerre scandaleuse qui ne prit fin qu'en 1328, année où Jean de Chalons fut appelé à remplacer Pierre de Rochefort sur le siège de Langres et fit son entrée dans sa ville épiscopale le 8 décembre. Hartung Münch, ne se sentant plus de force à continuer la lutte avec son puissant adversaire, se soumit; il obtint la conservation de ses prébendes et de son titre d'archidiacre et il en jouit jusqu'à sa mort, survenue en 1332. Jean de Chalons reparut plusieurs fois dans le diocèse de Bâle, dont il fut l'administrateur pendant dix ans. Il mourut à Langres en 1335; cinq ans auparavant, il avait été admis au nombre des bourgeois de Berne. Son sceau, de forme oblongue, est l'objet d'un vidimus de 1388 conservé aux archives de l'ancien évêché de Bâle; il porte ces mots : *S' Johis Epi Lingonen ac administratoris Basil.* On ne connaît de ce prélat aucune espèce de monnaie bâloise ou langroise.

Le privilège conféré aux évêques d'Utrecht de frapper monnaie remonte à une époque très reculée. Toutefois, il est à remarquer à ce sujet qu'on considère comme la première monnaie indépendante celle de l'évêque Bernulf (1027-1054). Un denier que nous avons de ce prélat contemporain des évêques de Bâle Udalrich II (1025-1040) et Théodoric (1041-1057), dont la monnaie revêt le même caractère d'indépendance, serait ainsi un des premiers monuments de l'émancipation du numéraire épiscopal d'Utrecht sous le règne des deux premiers empereurs de la maison de Franconie, Conrad II le Salique et son fils Henri III. Le poids de ce denier est de 0<sup>gr</sup>,797 (= 15 grains), soit un poids un peu plus élevé que celui des deniers (demi-bractéates) de Théodoric, que G. de San Quintino a trouvé être de 13 grains (= 0<sup>gr</sup>,691) en moyenne.

Berne, avril 1904.

L. LE ROY.

---

SOURCES :

Sudan. *Basilea sacra*.

Trouillat. *Monuments*.

Vautrety. *Histoire des évêques de Bâle*.

Baquol. *Alsace ancienne et moderne* (édition de 1851).

Siebmacher. *Wappenbuch* (cité par Kissel, *Wappenbuch des deutschen Episcopates*).

Lelewel. *Numismatique du moyen âge*.

San Quintino. *Monete del decimo, etc.*

Régnier. *Chronique d'Einsiedlen*.

Lehr. *Les Comtes de la Petite-Pierre*.

---